

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 16 février 2022  
N° de dossier : 115805.00225/20273

**Jean-Philippe Therriault**  
Direct +1 514 397 5103  
jtherriault@fasken.com

## **PAR SDÉ**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments**  
**Dossier : R-4169-2021 Phase 1**

Chère Consœur,

La présente fait suite à la correspondance de la Régie du 15 février 2022 (A-0040) dans le dossier mentionné en rubrique, relativement à la planification de l'audience.

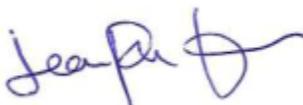
Le soussigné informe la Régie que des contraintes d'horaires le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars 2022 qu'il n'a pas été en mesure de déplacer font en sorte qu'il ne sera pas en mesure de procéder à une plaidoirie orale à l'une ou l'autre de ces dates. Par conséquent, nous demandons respectueusement à la Régie la permission de déposer une argumentation écrite le 1<sup>er</sup> mars 2022, à 9 h 00.

La FCEI est d'avis que cette permission ne devrait avoir aucun impact sur le traitement du dossier et les parties impliquées.

Nous remercions à l'avance la Régie de sa compréhension.

Veillez agréer, chère Consœur, nos cordiales salutations.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Jean-Philippe Therriault